

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25231**

Intitulé

MASTER : MASTER à finalité recherche - Droit, Economie, Gestion - Mention : Droit privé - Spécialité : Droit Privé Fondamental et Sciences Criminelles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université Nice Sophia Antipolis, Recteur de l'académie de Nice

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

Le diplôme forme des personnes destinées à des missions d'encadrement et de direction, mais surtout aptes à exercer une profession libérale ou réglementée.

La personne diplômée peut exercer les activités suivantes :

- encadre et dirige une équipe,
- porte un projet dans ses dimensions juridiques,
- définit le risque juridique et les moyens de l'éviter,
- assure la rédaction d'actes juridiques et en assure la sécurité,
- prépare et conduit un dossier pré-contentieux.
- réalise une veille juridique.

Le titulaire du diplôme est capable de :

Trouver les sources de toute réglementation, l'analyser de manière approfondie et efficace, et en dégager les points-force comme d'éventuelle faiblesse,

Accompagner les entreprises et les collectivités dans la gestion des risques juridiques

Gérer les contentieux liés au droit civil comme au droit pénal

Procéder à la veille juridique et la mise à jour des actes ou formulaires

Rédiger et vérifier tout acte juridique

Rédiger une synthèse de l'état du droit dans les matières de droit privé et sciences criminelles

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les étudiants diplômés du Master 2 Droit privé fondamental et sciences criminelles sont dotés d'une formation qui leur permettra de s'intégrer sans difficulté dans toute entreprise, qu'il s'agisse d'un grand groupe comme d'une PME, voire d'une association, mais aussi être une force de proposition, de régulation, et d'entraînement des cadres et personnels dans la fonction publique et les collectivités territoriales.

Le secteur des banques et sociétés d'assurance, des sociétés de contentieux, sont des débouchés fréquent pour les étudiants titulaires de ce diplôme, sans compter les débouchés en lien avec la formation initiale (examen d'avocat, concours de la magistrature ou de commissaire de police).

Le titulaire du diplôme peut prétendre aux emplois suivants :

avocat, commissaire de police, greffier en chef de juridiction, huissier, juriste spécialiste du contentieux, magistrat, mandataires liquidateur, universitaire

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K1904 : Magistrature

K2108 : Enseignement supérieur

Réglementation d'activités :

L'activité d'avocat est soumise à l'obtention du CAPA (Certificat d'aptitude à la profession d'avocat).

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont les Unités d'Enseignements décrites dans la liste ci-après.

Ces unités peuvent être acquises par la formation ou la validation des acquis (VAE)

Le master se compose de deux semestres de master 1 et deux semestres de master 2.

Après un tronc obligatoire sur le Droit des obligations et le droit pénal général, en master 1, l'étudiant choisit, en master 2, l'un des 2 parcours suivants : Droit Privé ou Sciences Criminelles.

Parcours "Droit Privé" : Droit privé des droits de l'homme ; Droit des procédures collectives ; Droit de la responsabilité délictuelle ; Procédure civile ; Droit de la famille et Droit des biens.

Parcours "Sciences Criminelles" : Droit pénal spécial ; Privation de liberté et droits de l'Homme ; Procédure pénale ; Procès pénal et droits de l'Homme ; Droit pénal post-sentenciel ; Histoire de la sanction pénale.

Chaque étudiant doit rédiger un Mémoire de Recherche. La formation en master 2 se réalise en un an et une session d'examen. Sur demande exceptionnelle et justifiée, et après accord du Directeur du Master 2, le cursus pourra être suivi sur deux années universitaires. L'accomplissement d'un stage est facultatif.

Chaque enseignement obligatoire et optionnel donne lieu à une note sur /20. Une épreuve écrite de 4 h, en Droit civil et en Droit criminel. un seul sujet de dissertation pour chacun des écrits. Le Mémoire noté sur /60, a trait à l'une des matières de Droit privé et doit être rédigé sous la direction d'un Professeur.

Des crédits ECTS sont attachés à chaque séminaire noté.

Le bénéfice de l'acquisition d'une composante (unité) par la VAE ou par la formation est illimité

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Idem statut d'étudiant
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Possible pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X		Le jury est composé d'enseignants - chercheurs et professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29 décembre 2014 relatif aux accréditations de l'Université de Nice à délivrer les diplômes nationaux n° **20080944**

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013 articles R.613-33 à R.613-37.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE).
<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

Autres sources d'information :

Université Sophia Antipolis (Nice) (UNS) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [nice]
 Université de Nice Sophia-Antipolis

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [Nice]
 Faculté de Droit et Science politique, Avenue du Doyen Louis Trotabas, 06050 NICE CEDEX 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté de Droit et Science politique, Avenue du Doyen Louis Trotabas, 06050 NICE CEDEX 1

Historique de la certification :

Issu du DEA Droit privé créé il y a quelques décennies à la Faculté